

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 08-421-1931 Rappels d'ancienneté des administrateurs des colonies.

n° 08-421-1931

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 17 octobre 1931
Numéro JO n° 421 du 31/12/1931	Date du numéro 31 décembre 1931

VISAS

Vu les lois des 1er avril 1923, 17 avril 1924, 9 décembre 1927 et 19 mars 1928, accordant des majorations d'ancienneté pour services militaires,

TEXTE INTÉGRAL

Les administrateurs en chef, administrateurs et administrateurs adjoints des colonies dont les noms suivent conservent les rappels d'ancienneté pour services militaires indiqués ci-après :

..... Adinistrateurs
de 3e classe des colonies.
..... M. Garçon
(Lucien), 3 mois, 12 jours.

..... Adaninisirateurs
adjoints de 1re classe.
..... M. Félix, 1 an,
21 jours.

André MAGINOT.